

LISTE V - (CANADA)

Numéro du tarif	Désignation des produits	Taux de base (Taux appliqué)	Taux de consolidation
42712-1	Manèges du genre utilisé lors d'expositions ou de foires, accessoires importés avec ces articles; pièces de ce qui précède	15 p.c. 17½ p.c. (En fr.)	9.2 p.c. 9.2 p.c.
42729-1	Coussinets à billes ou à rouleaux, n.d.; leurs pièces	15 p.c.	9.2 p.c.
42732-1	Machines et appareils aux fins de laiterie, savoir: barattes mécaniques, refroidisseurs à lait mécaniques, mélangeuses mécaniques pour crème glacée, moules à beurre mécaniques, récupérateurs mécaniques de crème, stérilisateur mécaniques de bouteilles, réservoirs mécaniques à saumure, pompes centrifuges ou sans soupapes, pour le lait, cuves sanitaires à lait ou à crème; à l'exclusion des moteurs pour toutes les machines susmentionnées; pièces de tout ce qui précède	15 p.c.	En fr.
42733-1	Machines aux fins de laiterie, savoir: embouteilleuses et boucheuses mécaniques, laveuses mécaniques de bouteilles à lait, laveuses mécaniques de bidons à lait, broyeuses de glace; à l'exclusion des moteurs pour toutes les machines susmentionnées; pièces de tout ce qui précède	7½ p.c.	En fr.
42744-1	Purificateurs ou extracteurs d'huile centrifuges actionnés par force motrice de type à cuve ou type tubulaire, à l'exclusion de l'appareil moteur, devant servir à l'extraction et au raffinage d'huiles de poisson	10 p.c.	En fr.
42747-1	Machines, appareils, accessoires et leurs pièces pour la fabrication de produits biologiques et bactériologiques pour usage parentéral et pour la fabrication de produits antibiotiques, d'hormones et de stéroïdes Machines et outils, y compris les lames, les chargeuses et les défonceuses, les râpeaux et les dispositifs connexes de manoeuvre et de commande; tous les articles qui précèdent devant servir sur des tracteurs à combustion interne ayant le droit d'entrer en vertu du numéro tarifaire 40938-1:	† En fr.	En fr.
42761-1	D'une classe ou d'une espèce fabriquée au Canada; leurs pièces	15 p.c.	9.2 p.c.
42800-1	Moteurs de traction et leurs pièces complètes, n.d.	15 p.c.	9.2 p.c.
42805-1	Chaudières, et leurs pièces achevées, n.d.	15 p.c.	12.5 p.c.

† Taux de base non-consolidé sous le GATT.